



«Rendez donc à César ce qui est à César».

Samedi 21 octobre :

18h30 : LES GETS, à l'église.

18h30 : MORZINE, à l'église.

Dimanche 22 octobre :

9h30 : SAINT-JEAN-D'AULPS, à l'église.

10h30 : LA VERNAZ, à l'église.

11h00 : MORZINE, à l'église. Messe à l'intention des Anciens.

Quête pour la Journée Missionnaire.

Messes en semaine

Mardi 24 octobre : Antoine-Marie Claret (M).

8h30 : MORZINE, à la chapelle de la sacristie (Prière).

18h30 : MORZINE, à la chapelle de la sacristie (Messe).

Mercredi 25 octobre: Férie.

18h30 : LES GETS, à la chapelle du presbytère.

Jedi 26 octobre: Férie.

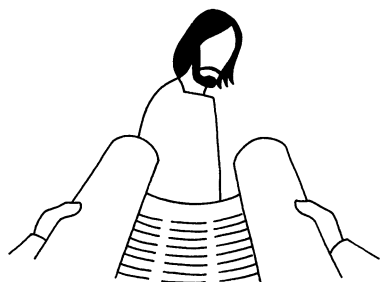
15h45 : SAINT-JEAN-D'AULPS, EHPAD, célébration.

18h30 : MORZINE, à la chapelle de la sacristie.

Vendredi 27 octobre: Férie.

18h30 : MONTRIOND, à la chapelle du presbytère.

30^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (A)



«Maître, quel est le plus grand commandement ? »

Samedi 28 octobre :

18h30 : LES GETS, à l'église.

18h30 : MORZINE, à l'église.

Dimanche 29 octobre :

9h30 : ESSERT-ROMAND, à l'église.

10h30 : LA FORCLAZ, à l'église.

11h00 : MORZINE, à l'église.

Quête pour les besoins de la paroisse.

«RENDEZ DONC À CÉSAR ... »

- L'évangile que nous méditons en ce dimanche nous présente Jésus à Jérusalem après son entrée triomphale. Ses ennemis lui tendent un piège monté de toutes pièces. La présentation du piège est précédée des compliments flatteurs : « tu es toujours vrai...tu enseignes le chemin de Dieu... ; tu ne te laisses influencer par personne, ». En réalité, Jésus mérite ces compliments qui lui sont adressés. Voici le piège monté par ses ennemis : « est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à César, l'empereur ? ». Cette question était très débattue entre les différentes factions dans la société d'Israël. Justifier l'impôt, c'est reconnaître l'autorité de César. C'est accepter l'occupation du colon Romain. C'est aussi prendre le parti de ceux qui ont accepté de collaborer avec l'occupant. Finalement, c'est être discrédité aux yeux du peuple. Refuser l'impôt, c'est rejoindre la rébellion et se mettre en danger. C'est pousser Jésus à s'engager sur un terrain où il sera accusé de sédition. On le voit, le piège est bien verrouillé. On veut donc forcer Jésus à prendre position et surtout à se compromettre.
- À partir de l'image imprimée sur la monnaie, Jésus réussit à démonter le piège verrouillé et il opère en même temps une séparation créatrice : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Ce qui veut dire, entre Dieu et César, il n'y a pas à choisir. Mais il faut se garder de les confondre. Dieu n'est pas César, et César n'est pas Dieu. Cette distinction libère de tout amalgame entre le politique et le religieux. Cette distinction devient aussi le fondement de la liberté du croyant. Au départ, Dieu a donné le pouvoir à l'homme, la gestion de la terre c'es-à-dire de continuer l'œuvre de la création. A partir de ce don gratuit, Dieu n'intervient plus directement dans l'ordre politique et économique. Il revient désormais à l'homme d'assurer cette gestion. La question capitale ici du côté de l'homme reste de savoir comment cette gestion de la terre va se faire : est-ce que dans cette gestion, l'homme saura maintenir son vrai rapport avec Dieu ? Des chrétiens de partout dans le monde, fidèles au courage des premiers chrétiens, acceptent volontiers le martyre plutôt que déformer ce projet initial de Dieu. Il revient au chrétien de suivre Jésus.

Père Nicolas OWONA,
Curé de la paroisse

LA NOUVELLE TRADUCTION DU NOTRE-PÈRE

- Selon la décision de la Conférence des évêques de France, la nouvelle traduction du « Notre-Père » va être adoptée dans la liturgie à partir du 3 décembre : 1^{er} dimanche de l'Avent, année (B). Trois rencontres de formation au choix vont être proposées aux équipes des funérailles, aux acteurs de la liturgie et aux personnes intéressées pour nous aider à nous approprier la nouvelle traduction et sa mise en route.

HORAIRES DES MESSES DES 1^{ER} ET 2 NOVEMBRE 2017

FÊTE DE LA TOUSSAINT 2017

- 9h30 : LES GETS, à l'église.
- 10h30 : SEYTRoux, à l'église.
- 11h00 : MORZINE, à l'église.

COMMÉMORATION DES DÉFUNTS

- 18h30 : LES GETS, à l'église.
- 18h30 : MORZINE, à l'église.

VEUILLEUSES DE LA TOUSSAINT

- Ces veilleuses seront disponibles à l'accueil paroissial à partir de la semaine prochaine et seront mises en vente à la sortie de chaque messe à partir du samedi 28 octobre.

PRÉPARATION AU MARIAGE RELIGIEUX

Les jeunes qui désirent se marier à l'église au cours de l'année 2018 sont invités à prendre contact avec M. le Curé dès maintenant pour la mise en route du dossier administratif. N'hésitez pas à transmettre cette importante information autour de vous. Les inscriptions seront closes en octobre 2017.

INTENTIONS DE PRIÈRE DU SAINT-PÈRE



Pour les droits des travailleurs et des chômeurs

Pour le monde du travail afin que le respect et la sauvegarde des droits soient assurés à tous et que soit donnée aux chômeurs la possibilité de contribuer à l'édification du bien commun.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Dernier pèlerinage diocésain de l'année 2017 :

Terre Sainte : Du 27 novembre au 6 décembre.

Pour tous renseignements concernant ce pèlerinage merci de contacter Madame Françoise LEDOUX au 06 36 79 13 10, aux heures des repas.

PUBLICATION DES BANS

Il y a projet de mariage religieux entre Louis Paul BOISIER, fils de Charles BOISIER et de Suzanne MISSILLIER, avec Caroline PREMAY, fille de Georges PREMAY et d'Annette RICHARD. Ce mariage est prévu le 28 octobre 2017 à 15h30 en l'église de Montriond.

NOS JOIES, NOS PEINES

Mariage : La communauté paroissiale présente ses meilleurs vœux de bonheur à Virginie CORBEL et Julien MAHIEU qui se sont unis dans le sacrement du mariage le 21 octobre 2017 en

l'église de Morzine.

Décès : La communauté paroissiale offrira la messe pour le repos de l'âme de Denise CLERC née BERGOEND, sépulturée à Les Gets le 18 octobre 2017 à l'âge de 89 ans.

ÉQUIPES LITURGIQUES

ÉQUIPE LITURGIQUE DE LA PAROISSE : La préparation du 30^{ème} dimanche du TO (29/10/) est jointe à cette feuille. La préparation du 31^{ème} dimanche du TO (05/11/) [Équipe de préparation : Communauté locale du Jotty] est à rendre pour le jeudi 26 octobre.

MORZINE : Équipe pour les célébrations du D. 22/10/ au S. 28/10/ : E1 ; D. 29/10/ au S. 04 /11/ : E2.

INTENTIONS DE MESSES

CETTE SEMAINE NOUS PRIERONS, AVEC TOUTE L'ÉGLISE, AUX INTENTIONS DE LA PAROISSE SAINT GUÉRIN EN VALLÉE D'AULPS :

◆ **Pour les vivants et les défunts de la communauté locale du JOTTY :**

LA FORCLAZ : Agnès REQUET, Père François MERCIER et parents vivants et défunts.

LA VERNAZ : Marie-Louise HAUTEVILLE et sa famille • Jeanine REQUET, son époux Michel et leur fils Gilles • Nathanaël GOTI-VULLIEZ et famille • Georges MOREL, son fils Denis, vivants et défunts des deux familles • Marie et Joseph GALLAY, leurs gendres Philippe et Claude et défunts de la famille • Anne-Marie CURSAT et son fils Jacky • Défunts des familles CURSAT et HAUTEVILLE • En l'honneur de Notre Dame de la Salette • Johnny TRABICHET et ses grands-parents TRABICHET et BESSON.

LA BAUME :

LE BIOT : Père Hyacinthe VULLIEZ

Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de LA TASSONNIÈRE :

SAINT-JEAN-D'AULPS ET LA MOUSSIÈRE :

Hubert VULLIEZ (Anniversaire le 22/10/) et ses parents • Gabrielle COTTET-DUMOULIN • Patrick DELERCE-MAURIS • Andrée DELERCE • Jean et Victorine COLLET et parents vivants et défunts • En l'honneur et en remerciement à la Sainte Vierge.

SEYTRoux :

Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de LA LAPPIAZ :

MONTRIOND :

LA CÔTE D'ARBROZ : Céline TISSOT.

ESSERT-ROMAND :

Pour les vivants et les défunts de la communauté locale des GETS : Marie et André MONNET

Pour les vivants et les défunts de la communauté locale de MORZINE :

François GAYDON • Madeleine et René PREMAY et famille • Vivants et défunts des familles Francis RICHARD et ROSEREN • Jean-François et Véronique LENVERS • Céline BAUD et familles • Joséphine et Philibert BAUD et leur fils Philibert • Françoise ROSSET et familles • Familles BAUD, PREMAY, CAPLIER et TABERLET • Alice GROROD.